

Trois logements anciens réhabilités rue Laget

Il y avait longtemps que l'étroite rue Laget du centre ancien, n'avait pas accueilli autant de monde. Et pour cause, les trois logements faisant partie de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été inaugurés mardi, en présence du maire et des acteurs du projet.

Cet immeuble a été vendu par la Ville d'Aubagne à un propriétaire privé sous condition qu'il réalise des travaux de réhabilitation de qualité et qu'il applique un loyer conventionné social. "Cette opération a été subventionnée à hauteur de 80% par les aides publiques de la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Conseil général des Bouches-du-hône et le Conseil régional Paca", précise la chargée de dossier financier de Façonéo. En contrepartie, le propriétaire s'engage à louer les logements pour une durée minimale de 9 ans avec des loyers allant de 276 à 285€ par mois.

Au total, trois logements de 38 à 40 m² ont ainsi été réhabilités pour un coût total de 134 972€. "C'était un beau challenge. L'immeuble était dans un état très détérioré, de nombreux travaux ont été nécessaires afin que le bâtiment de classe E au départ, arrive à être classés en C+", commente Ro-



Après 6 mois de travaux de réhabilitation, les trois appartements de la rue Laget ont été inaugurés, mardi, en présence du maire.

/ PHOTO C.G.

bert Bour, le propriétaire. Charpente, étanchéité, isolation, façade, électricité, plomberie, chauffage, tout a été rénové. "Cela n'a pas été un chantier facile mais cela en valait la peine", commente Jean-Pierre Graziani, l'architecte du projet.

Lors de la visite, chacun avait en sa pos-

session des photos d'avant les travaux pour constater les changements effectués. Les tommettes provençales ont laissé place aux carrelages et les anciennes menuiseries bois au PVC, soit 6 mois de travail pour un beau résultat.

Caroline GLANDER